

DESIGNATION

Désignation de l'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :

Un ensemble immobilier situé à TARBES (HAUTES-PYRÉNÉES) 65000 11-13-15-17 et 19 avenue de la Marne,, avenue Hoche sans numéro et 27 rue Arago :

Dans un ensemble immobilier dénommé "La Cour de Pyrène", comprenant 2 bâtiments :

- le bâtiment A surélevé de cinq niveaux : un rez-de-chaussée et quatre étages ;
- le bâtiment B surélevé de six niveaux : un rez-de-chaussée, cinq étages et un sous-sol.

Cadastré :

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface
	BC	64	17 Av de la Marne	00 ha 08 a 40 ca
	BC	65	15 Av de la Marne	00 ha 09 a 69 ca
	BC	66	13 Av de la Marne	00 ha 10 a 82 ca
	BC	67	11 Av de la Marne	00 ha 11 a 31 ca

Total surface : 00 ha 40 a 22 ca

Désignation des BIENS :

Lot numéro trois cent trente (330) :

Au rez-de-chaussée du Bâtiment A, un local commercial situé Nord du Bâtiment A en façade sur l'Avenue de la Marne, composé d'un vaste plateau à diviser.

Et les deux cent quatre-vingt un /dix millièmes (281 /10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Tels que lesdits BIENS existent, se poursuivent et comportent avec tous immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception ni réserve.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques LE JANNOU, Notaire à TOULOUSE, le 24 juin 2004 dont une copie authentique a été publiée au IER bureau des hypothèques de TARBES, le 13 juillet 2004 volume 2004P numéro 3325.



